

Ordre du jour

- Exercice des délégations accordées à Monsieur le Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1°/ Approbation compte administratif 2017 du budget annexe du Lotissement La Manade.

2°/ Affectation du résultat 2017 du budget annexe du Lotissement La Manade.

3°/ Approbation du budget supplémentaire 2018 du budget annexe du Lotissement La Manade.

4°/ Aménagement du front de mer : approbation du plan de financement.

5°/ Budget principal de la Commune : décision modificative.

6°/ Rapport sur les orientations budgétaires 2019.

7°/ Aménagement des rues, travaux neufs ou de réparation de la voirie urbaine : attribution de l'accord-cadre années 2018-2021.

8°/ Sous-traités d'exploitation sur la plage concédée saison 2019 : lancement de la procédure.

9°/ Commission des services publics locaux délégués : approbation des rapports des délégataires.

10°/ Procédure de rétrocession de la RD 3 au profit de la Commune et de l'Avenue d'Occitanie au profit du Département de l'Aude.

11°/ Extension de la Maison de santé pluridisciplinaire : autorisation du dépôt du permis de construire.

12°/ Lotissement La Manade : attribution d'un lot.

13°/ Projet de ferme pilote des éoliennes flottantes du Golfe du Lion : concession d'utilisation du domaine public maritime.

14°/ Demande de classement de la Commune en « Station de Tourisme ».

15°/ Commission de contrôle des listes électorales : désignation des membres.